

**DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER
COMMUNE DE MOELAN sur MER**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2008

DATE DE LA CONVOCATION LE 28 OCTOBRE 2008

Le trois novembre deux mille huit, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas MORVAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : Nicolas MORVAN, Denis BERTHELOT, Madeleine KERGOAT, Gilbert DULISCOUET, Marie-Louise GRISEL, Isabelle CAUET, Isabelle MOIGN, Robert GARNIER, Joseph LE BLOA, Adjoints ; Elie OUADEC, Thierry GOUERY, Yann DE KEYZER, Marie-Dominique LE GUILLOU, Christine OBIN, Ghislaine NOWACZYK, Yves LE TORREC, Claire PRONONCE, Joseph MAHE, Maryvonne BELLIGOUX, Guy LE BLOA, Bruno HAIDON, Alain BROCHARD, Gérard BREUILLES, Isabelle GUYVARC'H, Denis SELLIN,

ABSENTS REPRESENTES : Monsieur Laurent BELLEC par Yann DE KEYZER, Mademoiselle Delphine MADIC par Marie-Louise GRISEL, Madame Marie-France DEFFAY par Isabelle MOIGN.

ABSENTE NON EXCUSEE : Sylviane ROBIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Robert GARNIER.

734 - 2008 : ELECTION DU 8EME ADJOINT

Le Maire indique que suite à la démission d'Isabelle CAUET du poste de 8^{ème} adjoint, vu l'acceptation du Préfet en date du 23 octobre 2008, il est procédé à l'élection du 8^{ème} adjoint. Le vote se fera à bulletin secret.

- CANDIDAT : Marie Dominique LE GUILLOU

- **RESULTAT DU VOTE**

- Nombre de bulletins : 28
- Marie Dominique LE GUILLOU : 23 voix
- Bulletin blanc : 5

Marie Dominique LE GUILLOU est élue 8^{ème} Adjoint de la commune de MOELAN sur MER.

Le Maire a donné ensuite lecture de la délégation à la 8^{ème} adjointe :

- 8^{ème} Adjointe : Marie Dominique LE GUILLOU – délégation pour : action éducatrice et petite enfance.
- Marie Dominique LE GUILLOU indique que suite à cette élection elle souhaite démissionner du poste de conseiller municipal délégué à la mise en place de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg ».

Le Maire indique que le poste de conseiller délégué à la mise en place de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg » devient vacant.

Le tableau récapitulatif des indemnités aux élus annexé à la délibération n° 680-2008 du 3 novembre 2008 est modifié de la façon suivante : Marie Dominique LE GUILLOU Adjoint, 19 % d'indemnité – montant mensuel au 1^{er} mars 2008 de 710,83 €

- Isabelle CAUET conseiller municipal 1 % d'indemnité, montant mensuel au 1^{er} mars 2008 de 37,41 €

Le montant total des indemnités au 1^{er} mars 2008 passe donc de 8.642,17 € mensuel à 8.529,93/mensuel.

- Isabelle CAUET a souhaité préciser que cette démission fait suite à une réorganisation de sa vie professionnelle. Elle est en total accord avec la politique municipale et continuera à participer activement en tant que conseiller municipal aux commissions action éducative et petite enfance, action sociale, handicap et santé solidarités.

Le Maire a voulu remercier Isabelle CAUET pour son travail très positif au cours des 7 mois passés.

- Marie Dominique LE GUILLOU a brièvement présenté son parcours professionnel en tant que documentaliste depuis 1978 à l'éducation nationale. Elle souhaite continuer le travail entrepris par Isabelle CAUET.

735 – 2008 : MODIFICATION DU TABLEAU DES COMMISSIONS SUITE A L'ELECTION DU 8EME ADJOINT

Le Maire indique que conformément à la délibération n° 684-2008 la composition des commissions municipales reste inchangée.

Suite à la nouvelle élection du 8^{ème} Adjoint, Marie Dominique LE GUILLOU devient l'adjointe référente à la commission de l'action éducative et petite enfance.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures 40.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,
Nicolas MORVAN